

DOCUMENTS A FOURNIR POUR DOSSIER LOCATION APPARTEMENT

Attestation patronale datée de moins de 15 jours qui précise :

- Le type de contrat CDD ou CDI
- Indiquer si en période de préavis d'embauche ou de départ.
- Le salaire

Les trois derniers bulletins de salaires + celui du mois de décembre de l'année précédente

Les deux derniers avis d'imposition

Pensions ou allocations diverses

Trois dernières quittances de loyer

Dernière facture EDF ou Téléphone

Attestation de bon payeur du dernier propriétaire

Copie de la carte d'identité, carte étudiant,

Un RIB

Un chèque correspondant à un mois de loyer à l'ordre de SCI PANACO.

Le locataire et les garants doivent justifier d'un revenu égal à 3 fois le loyer + charges

Un garant physiques est obligatoire, **deux dans le cas de revenu inférieur à trois fois le loyer** pour le locataire ou pour un étudiant.

Les garants doivent fournir les mêmes justificatifs que le locataire.

Pour les propriétaires, fournir copie de l'avis d'impôts fonciers.

Tout dossier incomplet, sera sans suite et non restitué. (sauf pièce originale)

Envoyer le dossier complet **en courrier simple et non recommandé** à : SCI PANACO Le Bois Frévent

78910 FLEXANVILLE.